

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements au projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2010 (n° 3507) (M. Gilles CARREZ, Rapporteur général) 2
- Présences en réunion 2

Lundi
27 juin 2011

Séance de 16 heures 45

Compte rendu n° 92

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

**Présidence
de M. Jérôme Cahuzac,
*Président***



La Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements au projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2010 (n° 3507) (M. Gilles Carrez, Rapporteur général).

Article premier : Résultats du budget de l'année 2010

*La Commission **accepte** les amendements n^{os} 1 Rect. et 2 du rapporteur général.*

Article 6 : Comptes spéciaux – Dispositions relatives aux autorisations d'engagement, aux crédits de paiement et aux découverts autorisés. Affectation des soldes

*La Commission **accepte** l'amendement n° 4 du rapporteur général.*

Article 7 : Mise à jour de l'ordonnance n° 58-1274 du 30 décembre 1958 modifiée

*La Commission **accepte** l'amendement n° 5 du rapporteur général.*

*
* *

Membres présents ou excusés

Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Réunion du lundi 27 juin 2011 à 16 h 45

Présents. - M. Jérôme Cahuzac, M. Gilles Carrez, M. Jérôme Chartier, M. Gaël Yanno

Excusés. - M. Dominique Baert, M. Jean-Pierre Balligand, M. Pierre Bourguignon, M. Michel Vergnier